



Verdissement urbain et embourgeoisement : guide à l'intention des municipalités pour promouvoir un verdissement équitable

TRANSFERT DES CONNAISSANCES

OCTOBRE 2023

GUIDE

AUTRICE

Marie Lapointe, conseillère scientifique spécialisée
Direction de la santé environnementale, au travail et de la toxicologie

ÉQUIPE DE PROJET

Mélanie Beaudoin, coordonnatrice
Direction de la santé environnementale, au travail et
de la toxicologie

Geneviève Grenier, conseillère scientifique
Secrétariat général

Vana Ké, bibliothécaire
Soutien aux affaires scientifiques, évaluation et
recherche

COMITÉ DE SUIVI

Katerine Girard, conseillère scientifique
Ariane St-Louis, conseillère scientifique
Direction de la santé environnementale, au travail et
de la toxicologie

Marie-Hélène Senay, conseillère scientifique
Secrétariat général

RÉVISION

Isabelle Anguelovski, professeure à l'Université autonome de Barcelone
Directrice du Barcelona Lab for Urban Environmental Justice and Sustainability

Yan Kestens, professeur titulaire
École de santé publique de l'Université de Montréal

Nathan McClintock, professeur agrégé
Institut national de la recherche scientifique – Centre Urbanisation Culture Société

Philippe Meilleur, directeur général
Montréal Autochtone (pour les sections traitant des personnes autochtones)

Jonathan Charlebois, conseiller en changements climatiques
Camille Robitaille-Bérubé, conseillère en adaptation aux changements climatiques
Mélanie Lainez Lévesque, conseillère en changements climatiques
Alex Bergeron, conseiller en changements climatiques
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

Les réviseuses et réviseurs ont été conviés à apporter des commentaires sur la version préfinale de ce document et en conséquence, n'en ont pas révisé ni endossé le contenu final.

L'autrice, les membres du comité scientifique ainsi que les réviseuses et réviseurs ont dûment rempli leurs déclarations d'intérêts et aucune situation à risque de conflits d'intérêts réels, apparents ou potentiels n'a été relevée.

RELECTURE ET MISE EN PAGE

Aurélie Franco, agente administrative
Direction de la santé environnementale, au travail et de la toxicologie

Ce document est disponible intégralement en format électronique (PDF) sur le site Web de l'Institut national de santé publique du Québec au : <http://www.inspq.qc.ca>.

Les reproductions à des fins d'étude privée ou de recherche sont autorisées en vertu de l'article 29 de la Loi sur le droit d'auteur. Toute autre utilisation doit faire l'objet d'une autorisation du gouvernement du Québec qui détient les droits exclusifs de propriété intellectuelle sur ce document. Cette autorisation peut être obtenue en formulant une demande au guichet central du Service de la gestion des droits d'auteur des Publications du Québec à l'aide d'un formulaire en ligne accessible à l'adresse suivante : <http://www.droitauteur.gouv.qc.ca/autorisation.php>, ou en écrivant un courriel à : droit.auteur@cspq.gouv.qc.ca.

Les données contenues dans le document peuvent être citées, à condition d'en mentionner la source.

Dépôt légal – 1^e trimestre 2024
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISBN : 978-2-550-96699-9 (PDF)

© Gouvernement du Québec (2024)

CRÉDITS ET REMERCIEMENTS

Expertes et experts consultés (par ordre alphabétique d'organisation) :

Municipalités

Mme Marie-Joëlle Fluet, M. Thibaut Temmerman, Mme Jelena Lalic, Mme Carmen Dominguez, Mme Anne Aubin,
M. Joshua Medicoff et Mme Odile Gauthier-Plamondon
Arrondissement du Sud-Ouest, Ville de Montréal

M. Nicolas Rabeau et Mme Sonia Rousseau
Ville de Brossard

Mme Karine Lehoux et M. Samir Admo
Ville de Candiac

Mme Anne-Marie Huard, Mme Bogdana Lupas-Collinet, Mme Geneviève Bédard et M. Erwan Poences
Ville de Laval

Mme Patricia Collerette
Ville de Québec

Organisations de défense des droits et logement

M. Maxime Wawanoloath
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or

M. Philippe Poirier-Monette
Réseau FADOQ

Mme Catherine Lussier
Front d'action populaire en réaménagement urbain

Mme Dalila Awada et Mme Fatima Gabriela Salazar Gomez
Hoodstock

M. Adam Mongrain et Mme Leila Ghaffari
Vivre en Ville

Organisations environnementales

M. Mikael St-Pierre, urbaniste
Centre d'écologie urbaine de Montréal

M. Nilson Zepeda
Centre régional de l'environnement de Montréal

Mme Catherine Deschênes-Quirion et M. Nicolas Pelletier
Nature Québec

Mme Nathalie Bleau
Ouranos

Mme Pascale Fleury
YMCA du Québec

Recherche

Mme Faten Kikano
BC2 et Architecture Sans Frontières International

Mme Sophie L. Van Neste
Institut national de la recherche scientifique

Mme Janie Houle, M. Florian Mayneris, Mme Thi Thanh Hiên Pham et Mme Johanne Saint-Charles
Université du Québec à Montréal

Mme Frédérique Cornellier
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Santé publique

M. Guillaume Charest-Hallée et Mme Gabrielle-Anne Thibault
Direction de santé publique de Laval

M. Marc-André Bonneau
Institut national de la santé publique du Québec

Utilisateurs et utilisatrices ayant révisé le guide

M. Jean-Claude Belles-Isles, directeur
Direction de l'environnement, Ville de Lévis

Mme Catherine Gagné, régisseuse planification et expertise
Division du développement social – Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social,
Ville de Laval

Mme Geneviève Lapointe, conseillère en recherche
Développement social et monitoring, Communauté métropolitaine de Montréal

M. Jim Routier, conseiller en recherche
Environnement, Communauté métropolitaine de Montréal

Mme Julie Roy, ingénieure – Support et gestion de projets
Division Génie et bureau de projets, Ville de Châteauguay

AVANT-PROPOS

L'Institut national de santé publique du Québec est le centre d'expertise et de référence en matière de santé publique au Québec. Sa mission est de soutenir le ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec, les autorités régionales de santé publique, ainsi que les établissements locaux, régionaux et nationaux dans l'exercice de leurs fonctions et responsabilités.

La collection *Transfert de connaissances* rassemble sous une même bannière une variété de productions scientifiques dont le format a été adapté pour une adéquation plus fine aux besoins de la clientèle cible.

Le présent guide vise à outiller les acteurs et actrices du milieu municipal et toute personne soutenant ou œuvrant directement à l'aménagement des villes. Globalement, il vous permettra de :

- 1) Définir l'éco-embourgeoisement;
- 2) Reconnaître, au sein des secteurs, les groupes de personnes plus susceptibles de vivre des impacts négatifs de cet embourgeoisement;
- 3) Comprendre les facteurs augmentant le risque d'embourgeoisement des quartiers et des impacts négatifs sur les populations en situation de vulnérabilité;
- 4) Considérer certaines interventions prometteuses pour prévenir et atténuer les effets négatifs potentiels sur la santé et la qualité de vie de la population dus à l'éco-embourgeoisement;
- 5) Disposer d'une boîte à outils avec des ressources pour approfondir certains thèmes, comme la participation citoyenne et la collaboration intersectorielle.

Ce guide est financé par le gouvernement du Québec dans le cadre du Plan pour une économie verte 2030. Il a été élaboré à la demande du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs en lien avec la mise en œuvre de la sous-action Implanter des mesures d'adaptation comme le verdissement – Développement d'outils et de normes (3.1.1.3b), s'inscrivant dans la mesure Prévenir les risques liés aux changements climatiques à l'échelle des communautés.



TABLE DES MATIÈRES

1	INTRODUCTION	1
1.1	Objectifs	1
1.2	Qu'est-ce que l'éco-embourgeoisement ?	2
2	PERSONNES POUVANT ÊTRE EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ	3
3	FACTEURS INFLUENÇANT LE RISQUE D'ÉCO-EMBOURGEOISEMENT	4
3.1	Caractéristiques de la population du secteur	4
3.2	Caractéristiques des espaces verts	4
3.3	Emplacement du quartier et disponibilité des services	5
3.4	Cadre bâti	5
3.5	Interventions publiques	6
4	INTERVENTIONS PROMETTEUSES.....	7
4.1	Planification des projets de verdissement	8
4.2	Conception des espaces verts	17
4.3	Réalisation des travaux.....	18
4.4	Programmation et entretien des aménagements.....	19
4.5	Démarches transversales : évaluation, sensibilisation et communications	21
5	BOÎTE À OUTILS.....	23
5.1	Bonnes pratiques pour prévenir les impacts négatifs de l'éco-embourgeoisement	23
5.2	Collaboration intersectorielle.....	23
5.3	Logement social.....	24
5.4	Participation citoyenne.....	24
5.5	Verdissement participatif.....	26
5.6	Évaluation.....	27
6	COMMENT CE GUIDE A ÉTÉ ÉLABORÉ	28
	RÉFÉRENCES.....	29

1 INTRODUCTION

Le verdissement urbain joue un rôle de premier plan dans l'adaptation aux changements climatiques, l'aménagement des villes durables et la [transition juste](#). Il fait partie des solutions d'adaptation aux aléas climatiques, comme les pluies abondantes et les épisodes de chaleur extrême par la gestion des eaux pluviales pouvant prévenir les inondations et la réduction de la température ambiante permettant de lutter contre les îlots de chaleur urbains. Les arbres, en emmagasinant temporairement le carbone, participent aussi aux solutions d'atténuation des changements climatiques. De plus, les arbres et les espaces verts, qui constituent la forêt urbaine, peuvent améliorer la qualité de l'environnement, et ainsi, la biodiversité et la santé humaine (1). Le verdissement peut également contribuer à la qualité de vie de la population en favorisant la cohésion sociale, le sentiment de sécurité et l'attractivité des quartiers.

Cependant, les quartiers contenant le moins d'arbres et d'espaces verts sont souvent défavorisés économiquement et socialement (2). Ce sont pourtant les populations de ces quartiers qui tireraient le plus de bénéfices du verdissement, par exemple par l'accès à la nature, à des lieux de socialisation et pour la pratique d'activités sportives et récréatives, ou encore par l'amélioration de la qualité de l'air. Toutefois, bien que nécessaire, le verdissement de ces quartiers peut contribuer au processus d'embourgeoisement. L'embourgeoisement peut causer le déplacement et l'exclusion sociale des populations en situation de vulnérabilité. Tout investissement visant l'amélioration de la qualité de vie des quartiers et leur attractivité peut aussi engendrer un embourgeoisement.

Il est plus que jamais nécessaire de verdir nos villes tout en amenant une meilleure justice dans la distribution de la forêt urbaine. Il faut néanmoins adapter nos pratiques, comme proposé dans ce guide, pour limiter les impacts négatifs liés à l'embourgeoisement (3).

1.1 Objectifs

Ce guide pour un verdissement équitable permettra aux acteurs et actrices du milieu municipal et toute personne soutenant ou œuvrant directement à l'aménagement des villes de :

- 1) Définir l'éco-embourgeoisement;
- 2) Reconnaître, au sein des secteurs, les groupes de personnes plus susceptibles de vivre des impacts négatifs de cet embourgeoisement;
- 3) Comprendre les facteurs augmentant le risque d'embourgeoisement des quartiers et des impacts négatifs sur les populations en situation de vulnérabilité;
- 4) Considérer certaines interventions prometteuses pour prévenir et atténuer les effets négatifs potentiels sur la santé et la qualité de vie de la population dus à l'éco-embourgeoisement;
- 5) Disposer d'une boîte à outils avec des ressources pour approfondir certains thèmes, comme la participation citoyenne et la collaboration intersectorielle.

1.2 Qu'est-ce que l'éco-embourgeoisement ?

L'éco-embourgeoisement (ou *gentrification* verte¹, un anglicisme) est une forme d'embourgeoisement causée ou amplifiée par des interventions de verdissement dans un secteur donné où les revenus des ménages sont sous la médiane de la municipalité (4–8). Globalement, l'embourgeoisement est un processus de changements sociodémographiques et économiques causé par des investissements dans un secteur au préalable désinvesti, abritant des populations à plus faible revenu (9,10). Cela s'illustre par l'arrivée de personnes plus aisées, jeunes, éduquées et blanches. Parfois, le verdissement — sans être la cause principale d'embourgeoisement — peut interagir avec d'autres causes et les renforcer (7,11,12) (p. ex. commerciale, touristique, étudiante [13,14]). D'autres initiatives visant la durabilité (aménagement favorisant le transport actif [15], développements résidentiels LEED [16], etc.) peuvent aussi engendrer de l'éco-embourgeoisement, mais ce guide est centré sur le verdissement. Dans un contexte d'adaptation aux changements climatiques, où le verdissement est utilisé comme solution, les effets négatifs qui pourraient en découler représenteraient alors des exemples de maladaptation (17).

Comme le verdissement contribue à augmenter l'attractivité des secteurs concernés et donc la demande immobilière, le prix des habitations peut augmenter et influencer le coût des loyers (18). Ce phénomène risque alors de mener au déplacement des personnes à plus faible revenu qui ne peuvent plus payer leur loyer, l'entretien de leur habitation ou leurs taxes municipales si elles sont propriétaires (13) (voir la section qui suit sur les populations en situation de vulnérabilité face à l'embourgeoisement). Certains habitants et habitantes de longue date des quartiers en embourgeoisement peuvent aussi souffrir d'[exclusion sociale](#) et perdre leurs repères dans leur milieu de vie, leur sentiment d'appartenance, leur réseau d'entraide et leurs services de proximité (10,13,19,20). Ces personnes peuvent se sentir exclues des espaces verts en eux-mêmes à cause de processus de stigmatisation et de nouvelles normes d'utilisation de ces espaces (21). En fin de compte, ce ne seront pas nécessairement ces populations en situation de vulnérabilité qui bénéficieront des espaces verts même si l'initiative visait, entre autres, à améliorer leur milieu de vie (10,22).

L'offre de commerces et de services change aussi durant le processus d'embourgeoisement. Elle peut devenir moins accessible et adaptée aux besoins des personnes défavorisées économiquement et socialement. La crainte d'embourgeoisement est également susceptible de rendre les initiatives de verdissement moins acceptables auprès de certaines populations.

¹ Le terme *gentrification* en anglais est parfois utilisé à tort, mais « gentrification verte » reste tout de même un synonyme d'éco-embourgeoisement.

2 PERSONNES POUVANT ÊTRE EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ

Dans un contexte d'embourgeoisement, les personnes en situation de vulnérabilité sont celles susceptibles d'être déplacées hors de leur milieu de vie ou encore de subir de l'exclusion sociale. Ce sont principalement des personnes à faible revenu et des locataires (3–5,8,10,11).

Elles peuvent souvent présenter une ou plusieurs des caractéristiques sociodémographiques. Ces caractéristiques peuvent s'accumuler ou se croiser (concept d'intersectionnalité) (23). Les personnes concernées peuvent être :

- Âgées;
- Des femmes;
- Membres de familles monoparentales;
- Allophones;
- À mobilité réduite;
- Autochtones;
- En situation d'itinérance;
- Moins scolarisées;
- Racisées;
- Récemment arrivées au pays;
- Sans statut;
- Souffrant de maladies chroniques;
- Vivant avec des troubles de santé mentale;
- Vivant seules;
- Résidentes non permanentes.

Chaque groupe et chaque personne présentent donc des facteurs de vulnérabilité qui leur sont propres. Il importe de considérer chacun distinctement.

3 FACTEURS INFLUENÇANT LE RISQUE D'ÉCO-EMBOURGEOISEMENT

Les risques d'embourgeoisement diffèrent d'un quartier à l'autre. Si l'un ou plusieurs des facteurs énumérés ci-dessous sont présents dans le secteur où vous planifiez des interventions de verdissement, considérez les pistes d'intervention suggérées afin de prévenir les impacts négatifs potentiels du verdissement.

Plusieurs facteurs peuvent influencer le risque d'embourgeoisement des quartiers :

- Les caractéristiques de la population du secteur;
- Les caractéristiques des espaces verts;
- L'emplacement du quartier et la disponibilité des services;
- Le cadre bâti;
- Les interventions publiques.

3.1 Caractéristiques de la population du secteur

Un secteur susceptible d'embourgeoisement présente des caractéristiques spécifiques : des revenus de ménages sous la médiane de la municipalité (6) et une proportion élevée de locataires, de personnes issues de l'immigration ou de personnes âgées (4,5,27,30). La section précédente présente les populations pouvant être en situation de vulnérabilité face à l'embourgeoisement.

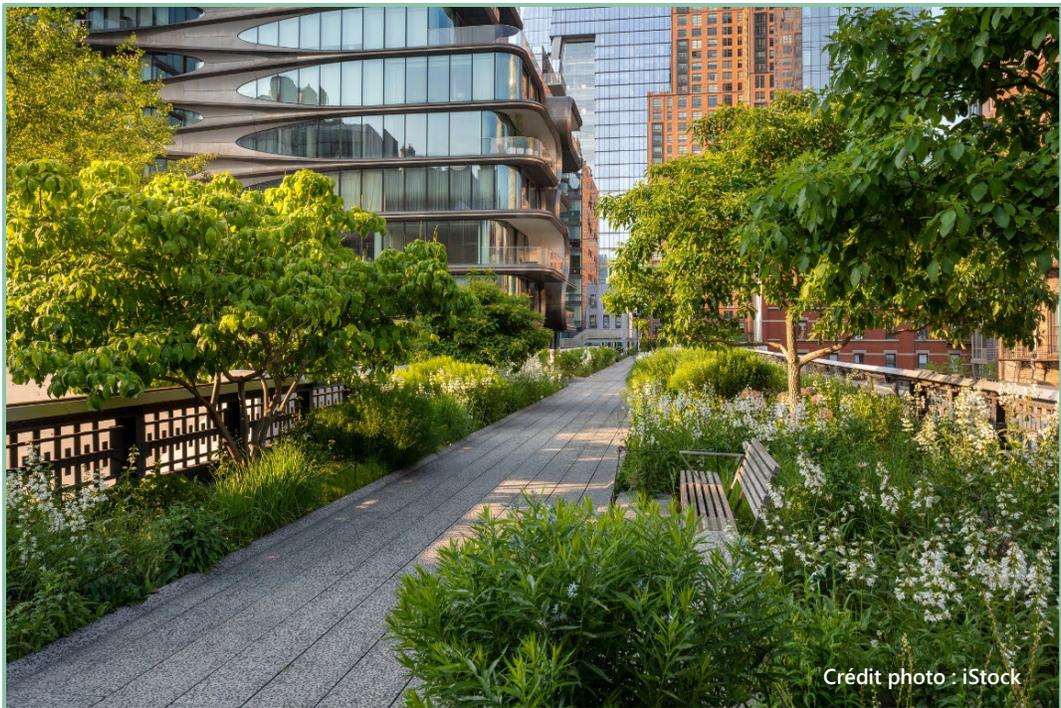
3.2 Caractéristiques des espaces verts

À ce jour, il n'existe pas de consensus de l'effet qu'ont différentes caractéristiques (taille et fonction) des espaces verts créés ou transformés sur l'embourgeoisement. Presque tous les types de verdissement pourraient présenter un certain risque dans les secteurs vulnérables à l'embourgeoisement. Même les infrastructures vertes de petite taille (25), les jardins communautaires (26) et les arbres de rue — surtout à maturité (27) — peuvent accentuer la désirabilité des quartiers et les coûts des habitations. Cependant, la conception d'espaces verts pour répondre aux besoins des populations locales et favoriser l'identité culturelle et les activités sociales pourrait réduire le risque d'impacts négatifs liés à l'embourgeoisement. Au contraire, créer des espaces verts pour attirer des visiteurs et visiteuses ou répondre aux besoins d'une population future accroîtrait ce risque (28,29). En fin de compte, l'influence des caractéristiques des espaces verts sur l'embourgeoisement pourrait différer surtout selon le contexte socio-économique (6,12,24).

3.3 Emplacement du quartier et disponibilité des services

Les éléments suivants liés à l'emplacement et la disponibilité des services peuvent augmenter le risque d'embourgeoisement d'un secteur donné :

- Proximité du centre-ville (6,31,32);
- Proximité d'une zone embourgeoisée ou s'embourgeoisant (4,12,31,33);
- Bonne desserte par les transports en commun (32);
- Fort potentiel piétonnier (30);
- Proximité d'attraits et de services : institutions d'enseignement, bord de l'eau, commerces branchés (27,34).



Légende : Un exemple bien connu d'éco-embourgeoisement :
le *Highline* de la ville de New York aux États-Unis.

3.4 Cadre bâti

Les éléments suivants reliés au cadre bâti peuvent augmenter le risque d'embourgeoisement d'un secteur donné :

- Un passé industriel et la requalification de ces zones pour l'habitation (4);
- La présence de maisons historiques (34);
- La présence de lots vacants (34,35);
- Un réseau de parcs peu développé (6).

3.5 Interventions publiques

Certaines interventions publiques peuvent augmenter le risque d'embourgeoisement d'un secteur donné. Les politiques et les interventions visant à revitaliser des quartiers d'habitation en situation de vulnérabilité (4,32,34,36), comme tout investissement dans les quartiers auparavant désinvestis — y compris les partenariats publics-privés (37,38) —, comportent un risque d'embourgeoisement. Similairement, la volonté d'augmenter la mixité sociale vise les quartiers désinvestis avec des populations à faible revenu (39).

De plus, planifier en silo le verdissement, l'habitation et le transport pourrait faire augmenter les risques d'embourgeoisement (40,41). Tout comme le verdissement, les projets de transport actif et collectif (p. ex. projets de type TOD, *Transit-Oriented Development*) peuvent causer l'embourgeoisement des milieux d'implantation. En même temps, une offre de transport collectif accessible est cruciale, notamment pour les populations moins nanties. Quant au logement, les pistes de solution qui suivent décrivent bien l'importance de ce secteur.

Quant au rôle des OBNL en verdissement, partenaires privilégiés des villes, il est préférable de développer des partenariats plutôt que de déléguer complètement la planification du verdissement à des organismes qui ne sont pas redevables à la population et n'ont pas la vocation ou le pouvoir d'agir sur la planification du logement (41).

Finalement, une planification qui viserait uniquement à corriger les iniquités territoriales en se concentrant sur la distribution (justice distributive) des arbres et des espaces verts à travers le territoire et les groupes sociaux (p. ex. définis par rapport au revenu), est nécessaire, mais n'est pas suffisante. Elle peut négliger les autres dimensions essentielles de la justice environnementale, comme la reconnaissance des différents groupes en situation de vulnérabilité et de leurs besoins (justice de reconnaissance) ainsi que leur participation dans la prise de décision (justice procédurale) (42,43).

4 INTERVENTIONS PROMETTEUSES

Différentes pistes d'intervention s'offrent à votre municipalité afin de prévenir les impacts négatifs associés à l'éco-embourgeoisement. Ces interventions devraient, dans l'idéal, être menées en parallèle et de façon coordonnée afin de maximiser les bienfaits et diminuer les impacts délétères pour les populations à risque d'être déplacées ou de subir de l'exclusion sociale (44). Pour protéger la population des effets de l'éco-embourgeoisement, des actions concertées sur plusieurs fronts sont souhaitables.

Les pistes d'intervention suivantes vous sont présentées selon les différentes étapes d'un cycle de gestion :

- Planification des projets de verdissement;
- Conception des espaces verts;
- Réalisation des travaux;
- Programmation et entretien des aménagements;
- Démarches transversales.

PRATIQUES PROMETTEUSES POUR VISER L'ÉQUITÉ EN VERDISSEMENT

Planification	Conception	Réalisation	Programmation et entretien	Démarches transversales
Maintenir et développer l'offre de logement social et protéger les locataires	Favoriser la participation de la population	Favoriser la participation citoyenne	Favoriser l'intendance (<i>stewardship</i>) communautaire inclusive	Évaluer la démarche et ses impacts après chacune des étapes
Animer les initiatives de verdissement avec le secteur de l'habitation et du transport actif et collectif	Privilégier du mobilier accessible à tous et toutes et bannir le mobilier hostile	Privilégier les entreprises ainsi que les travailleur(-euse)s locaux	Planifier une programmation d'activités adaptées	Viser la transparence et la diffusion proactive
Soutenir les entreprises locales			Viser la résolution de conflits par une approche communautaire	Sensibiliser les employé(e)s de la municipalité et les partenaires
Viser l'équité territoriale				
Adopter des normes inclusives de participation				
Faire place aux savoirs et expériences autochtones et créer des espaces de décolonisation et de réconciliation				

4.1 Planification des projets de verdissement

Maintenir et développer l'offre de logement social et protéger les locataires (44–50).

Le logement social permanent (HLM, coopératives d'habitation, OBNL d'habitation) et la protection des locataires à plus faible revenu dans les zones ciblées par des investissements en matière de verdissement sont les seules mesures qui peuvent prévenir les déplacements des personnes en situation de vulnérabilité.

Les autres pistes d'intervention, bien qu'importantes, visent davantage à prévenir l'exclusion sociale des personnes en situation de vulnérabilité.

Contrairement au logement social, le logement abordable n'est pas une solution pour éviter le déplacement des personnes en situation de vulnérabilité. Un logement dit abordable est vendu sous la valeur du marché et demeure inaccessible pour certaines personnes à plus faible revenu. Souvent, les logements abordables sont pour des personnes gagnant 80 ou 60 % des revenus moyens d'une ville ou zone métropolitaine, alors que les revenus les plus faibles (40 ou 30 %) des revenus moyens restent exclus de ce type de logement.

Afin de prévenir les déplacements, ces interventions sur le logement social doivent être prises en amont de la planification de l'intervention de verdissement, car même l'annonce d'investissements dans un quartier, comme de nouveaux parcs, peut entraîner une spéculation immobilière (45).

Ces actions sont certes complexes, mais plusieurs mesures réglementaires et autres s'offrent aux municipalités qui souhaitent agir au niveau du logement social :

- Avoir des objectifs et des cibles clairs à cet égard dans les plans d'urbanisme, par exemple;
- Protéger et augmenter l'offre de logement social hors marché (HLM, coopératives d'habitation et OBNL d'habitation) à proximité des projets de verdissement, et ce, en amont de l'annonce des projets dans la mesure des pouvoirs des municipalités. Par exemple, par la mise en réserve ou l'acquisition de terrain pour le logement social ou encore la facilitation des démarches pour les organismes communautaires;
- Se doter d'une réserve foncière afin de retirer certains terrains du marché spéculatif en utilisant le droit de préemption, notamment (RLRQ, C-27.1);
- Développer un règlement d'inclusion avec un nombre minimal de logements sociaux dans les nouvelles constructions (fait partie du zonage incitatif selon la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, RLRQ, A-19.1). Toutefois, il faut se rappeler que le zonage d'inclusion, bien qu'utile pour ajouter de nouveaux logements abordables et sociaux, ne prévient pas nécessairement les déplacements (51);

- Faciliter les initiatives de [fiducies foncières communautaires](#) ou de [baux de longue durée](#) par le biais d'un soutien financier (subvention, remboursement de taxes foncières, etc.) ou une simplification des démarches administratives (51);
- Faire des représentations aux gouvernements provincial et fédéral pour obtenir un financement adéquat.

Les municipalités peuvent aussi protéger les droits des locataires en :

- Rendant accessible un registre des loyers;
- Encadrant les usages associés à un logement de type hébergement touristique de courte durée dans ses règlements d'urbanisme (RLRQ, H-1.01);
- Appliquant la loi interdisant les évictions pour agrandissements, subdivisions ou changement d'affectation des logements, comme leur conversion en condominium (RLRQ, CCQ-1991);
- Réglementant pour protéger les maisons de chambre et les résidences pour personnes âgées (RPA);
- Appliquant la loi exigeant l'entretien du parc immobilier existant (RLRQ, A-19.1);
- Communiquant l'information relative aux droits des locataires en référant aux autorités compétentes.

EXEMPLES INSPIRANTS

Au Québec

- Le [Réseau québécois des OBNL d'habitation](#) (RQOH) comprend 45 000 logements permanents et 8 000 temporaires. Il regroupe des organismes tels que [ACHAT](#), [Bâtir son quartier](#), [Interloge](#), [SHAPEM](#), [SOLIDES](#), [UTILE](#).
- Au sujet du mouvement coopératif : [la Confédération québécoise des coopératives d'habitation](#) (30 000 logements) et [la Fédération de l'habitation coopérative du Québec](#) (13 000 logements).
- [Le réseau de fiducies foncières communautaires du Canada](#) présente plusieurs exemples.
- [La Commission sur le développement urbain et l'habitation à Montréal recommande](#) entre autres d'établir un registre des loyers ainsi que d'autres pistes d'intervention pour protéger les locataires.
- Le [Registre des loyers](#) initié par l'organisme Vivre en Ville.

À l'extérieur du Québec

- [11th Street Bridge à Washington pour les mesures antidéplacements](#), dont une fiducie foncière communautaire.
- [Toronto a interdit la location à court terme dans les habitations secondaires ou séparées](#).
- [Vancouver et Ottawa taxent les logements inoccupés pour financer le logement abordable](#).
- [Vienne est reconnue pour son abondance de logement social et inspire les maires et mairesses du Québec](#).
- [Nantes a des politiques de création de nouveaux logements sociaux très ambitieuses](#).

Référez-vous à la [thématique 5.3 \(logement social\)](#) de la *Boîte à outils* pour consulter des guides pratiques afin d'approfondir le sujet.

Arrimer les initiatives de verdissement avec le secteur de l'habitation et du transport actif et collectif en adoptant une approche transversale du développement d'un secteur délimité (45–47,52,53), comme pour un Plan particulier d'urbanisme (PPU) ou un Plan d'aménagement d'ensemble (PAE).

La mise sur pied d'un comité intersectoriel entre les différentes équipes de votre milieu municipal et vos partenaires vous permet de favoriser la collaboration et de briser les silos internes et externes. Le comité peut :

- Permettre de prioriser les enjeux de justice sociale pour répondre aux besoins et prévenir les impacts négatifs sur les populations en situation de vulnérabilité;
- Contribuer à la planification, au suivi et à l'évaluation de toutes les étapes des projets de verdissement (ou d'autres initiatives pouvant entraîner de l'embourgeoisement), notamment des stratégies de participation citoyenne.



Crédit : Daniela Kowu

Légende : Îlot de fraîcheur et de sécurité, La Voisinerie est devenue une place pour la parole citoyenne dans un secteur vulnérable de Montréal-Nord.

Votre municipalité gagnerait à prendre le leadership et organiser des rencontres régulières sur les initiatives touchant au milieu de vie des résidents et résidentes (verdissement, transport collectif et actif, habitation, etc.). Ce comité pourrait inclure :

- Différents services municipaux et équipes qui en découlent, dont : urbanisme, génie, parcs et espaces verts, travaux publics, habitation, transport actif et collectif, services récréatifs et loisirs, sécurité publique, conseillères et conseillers municipaux;
- Partenaires des secteurs institutionnels, communautaires et de la société civile pour bien représenter les personnes en situation de vulnérabilité :
 - OBNL de défense des droits de personnes en situation de vulnérabilité, de verdissement, d'habitation, de sécurité, d'aménagement et d'urbanisme, de développement social et communautaire;
 - Santé publique, comme les professionnels et professionnelles en santé environnementale et en prévention et promotion de la santé, par le biais des directions de santé publique

ainsi que les organisateurs communautaires, par l'entremise des organismes, CISSS et CIUSSS;

- Groupes citoyens.
- La composition devrait être adaptée selon les populations et les secteurs concernés.

EXEMPLES INSPIRANTS

- [Tables de quartier](#) présentes dans plusieurs villes du Québec.
- [Le comité interservices de la démarche de revitalisation urbaine intégrée de Laval.](#)
- [Projet impact collectif \(PIC\) de Centraide du Grand Montréal.](#)

Référez-vous à la [thématique 5.2 \(collaboration intersectorielle\)](#) de la *Boîte à outils* pour consulter des guides pratiques afin d'approfondir le sujet.

Soutenir les entreprises locales qui répondent aux besoins de la population à plus faible revenu.

Afin de préserver l'identité et les ressources du quartier qui répondent aux besoins de la population à plus faible revenu, votre municipalité peut soutenir (financièrement ou techniquement) les organismes communautaires et les petits commerces locaux (épiceries, friperies, etc.) qui peuvent aussi être affectés par l'augmentation des loyers (en offrant par exemple des subventions pour les loyers, la rénovation, le verdissement [42,45,47]). Votre municipalité peut aussi régler, au zonage par exemple, pour favoriser la rétention des grands générateurs d'emplois dans les secteurs considérés comme vulnérables et, par conséquent, les emplois qui s'y rattachent (39).

Viser l'équité territoriale dans la planification de la distribution des espaces verts, autant en quantité qu'en qualité, pour favoriser un accès équitable (53).



Légende : Les quartiers centraux d'Amérique du Nord sont souvent fortement minéralisés.

Une densification de la couverture d'arbres et d'espaces verts doit être priorisée dans les zones moins verdies en se référant aux cartes d'îlots de chaleur et d'indice de vulnérabilité (p. ex. [Géoportail de l'Institut national de santé publique du Québec \[INSPQ\]](#)), de couverture de [canopée](#) et aux connaissances plus fines des acteurs du terrain, comme les organismes communautaires et la santé publique.

QUELS OBJECTIFS VISER? (54)

- Viser 30 à 40 % de canopée, et ce, à l'échelle des aires de diffusion;
- Chaque personne devrait avoir accès à un espace vert d'au moins 1 hectare situé à 300-500 m qui représentent 5 à 10 minutes de marche de leur domicile ou lieu de travail;
- L'Alliance québécoise du loisir public présente aussi [une typologie de parcs ainsi que les tailles et le rayon d'accessibilité proposés](#);
- Connecter ces zones vertes entre elles par des possibilités de transport actif, comme des sentiers pédestres et des pistes cyclables.

Pour éviter de concentrer trop d'investissements au même endroit au même moment, vous pouvez prévoir une planification par phase à travers un [Plan directeur des parcs et espaces verts](#) préconisant l'équité territoriale et l'accès de proximité à des espaces verts de qualité (sur 5, 10 et 15 ans). Le phasage peut se penser dans l'espace (p. ex. tronçon de rue, îlot, aire de diffusion, quartier, secteur/arrondissement, ville, agglomération, région métropolitaine) et dans le temps

(p. ex. le phasage sur plusieurs années [5, 10 et 15 ans]) afin de disperser les investissements où vivent des populations en quête d'équité (55,56).

Consolidez les trames vertes existantes. Votre municipalité peut réglementer pour restreindre au maximum l'abattage d'arbres et protéger les milieux naturels existants.

Pour développer de nouveaux espaces verts accessibles à la population, vous pouvez aussi réglementer pour exiger un pourcentage de cession aux fins de parc : la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme permet d'exiger 10 % des superficies et/ou le versement d'une somme d'argent. Vous pouvez aussi réglementer pour demander une couverture végétale minimale dans les nouvelles constructions (p. ex. concept du [biotopie de surface](#)).

Le cadre bâti limite les possibilités de verdissement, surtout dans les quartiers centraux. Il est alors essentiel de développer des partenariats avec les propriétaires privés et institutionnels. En effet, les terrains commerciaux, industriels et institutionnels asphaltés (p. ex. : stationnements) ou gazonnés présentent un potentiel de verdissement. Concernant les milieux trop densément bâtis pour abriter des arbres de rue, le verdissement des façades avec des vignes et la plantation d'arbres dans les cours arrière en impliquant la population pourra notamment constituer une solution de remplacement.

EXEMPLES INSPIRANTS

- L'application du concept de biotope de surface à [l'arrondissement de Rosemont-La-Petite-Patrie à Montréal](#)).
- Quelques bonnes pratiques pour construire un [Plan directeur des parcs et espaces verts](#).

Adopter des normes inclusives de participation des différents groupes de personnes en situation de vulnérabilité pour prévenir l'exclusion sociale (44,48,50,57).

La participation citoyenne comporte de multiples avantages pour votre municipalité. Elle permet de comprendre et de répondre aux besoins spécifiques des différents groupes sociaux. En verdissement, cette approche permet de maximiser les bénéfices des espaces verts sur la qualité de vie, le sentiment d'appartenance et la cohésion sociale (46). Les démarches participatives permettent également de développer l'autonomisation (*empowerment*). En outre, les participants et participantes améliorent leurs capacités en matière de gouvernance municipale et de leadership communautaire et de ces communautés qui sont souvent peu écoutées (45).

Les initiatives de participation citoyenne peuvent servir à créer une vision future du quartier tout en préservant son identité culturelle (29). Cette participation collective peut également aider à développer des critères communs pour évaluer les approches d'équité. Des résultats mesurables permettent un suivi par la communauté, par exemple sous la forme de bulletin de notes (48). Aux États-Unis, des ententes (*Community Benefit Agreements*) sont parfois conclues entre des

promoteurs immobiliers ou de grandes entreprises et des coalitions communautaires au sujet des bénéfices souhaités pour la population en échange d'un soutien au projet (p. ex. logement abordable et social, pratiques d'embauche locale [29,47,48]).

Dans un projet de verdissement participatif, gardez à l'esprit qu'il faut :

- Aller à la rencontre des participantes et participants potentiels dans leur milieu de vie;
- Expliquer clairement dans quelle mesure et sur quels aspects les personnes participantes peuvent influencer la démarche;
- Utiliser des outils adaptés tels que les budgets participatifs, le diagnostic participatif et des activités consultatives sur les lieux (p. ex. marche exploratoire, kiosque de consultation, photovoix);
- Reconnaître l'expertise des personnes sur leur vécu et leur milieu de vie;
- Valoriser la contribution de la population dans les médias traditionnels et sociaux;
- Assurer un suivi et une rétroaction à la suite de la participation pour présenter les résultats, les étapes à suivre et les possibilités d'implication. Le contact peut s'établir avec les coordonnées recueillies des participants et participantes, les organismes communautaires, les médias sociaux et locaux, des affiches dans les lieux publics, etc.

Afin d'adopter des pratiques spécifiques pour la participation de différents groupes de personnes en situation de vulnérabilité, vous pouvez :

- Dresser un portrait sociodémographique sur le [Géoportail de santé publique du Québec](#) pour identifier les secteurs où logent les populations plus susceptibles d'être difficiles à joindre. Puis, raffiner ce portrait en faisant appel aux connaissances des acteurs du terrain comme les organismes communautaires et la santé publique;
- Impliquer les organismes communautaires qui représentent les personnes en situation de vulnérabilité tout au long du processus et leur accorder le financement nécessaire pour accomplir le mandat;
- Effectuer du porte-à-porte dans certains secteurs ciblés (en incluant les organismes communautaires) pour aller à la rencontre des personnes plus difficiles à joindre par d'autres moyens;
- Penser aux personnes allophones et se faire accompagner d'organismes communautaires qui peuvent joindre différentes communautés linguistiques et culturelles;
- Reconnaître l'apport et l'expertise en offrant une compensation financière, des possibilités de formation ou d'accès à des services municipaux, au moins pour les personnes en situation de vulnérabilité;
- Penser que certaines caractéristiques des personnes vont influencer leur utilisation des espaces verts : enfants, adolescents, personnes âgées, femmes, hommes, personnes à mobilité réduite, etc.;

- Garder en mémoire que les personnes en situation d'itinérance utilisent souvent les parcs et espaces verts pour combler leurs besoins vitaux;
- Respecter les bonnes pratiques d'engagement auprès des populations autochtones et voir la démarche de participation citoyenne comme une opportunité de réconciliation.

Vous trouverez plusieurs ressources dans la [thématique 5.4 \(participation citoyenne\)](#) de la Boîte à outils pour vous aider à favoriser la participation citoyenne afin de (29,47,50,53,57) :

- Déterminer les conditions favorables à la participation;
- Définir les objectifs de la participation;
- Choisir le type et le degré de participation (p. ex. la consultation et le partenariat);
- Définir l'échéancier et le budget qui s'y rattachent;
- Identifier et mobiliser les participants et participantes dans la démarche;
- Favoriser l'accès de différents groupes de population;
- Reconnaître et compenser la participation;
- Assurer un suivi et rendre des comptes;
- Évaluer la démarche et les impacts.

Faire place aux savoirs et expériences autochtones et créer des espaces de décolonisation et de réconciliation.

Au moins 50 % des personnes autochtones habiteraient dans les villes du Québec (58) et peuvent faire partie des personnes en situation de vulnérabilité face à l'embourgeoisement des quartiers. Les parcs et les espaces verts urbains peuvent donc constituer des lieux de choix pour des initiatives de décolonisation, de vérité et de réconciliation entre personnes autochtones et allochtones (59). Ces espaces peuvent notamment permettre aux personnes autochtones de pratiquer des activités traditionnelles, de se rencontrer et de transmettre des savoirs entre les générations.

EXEMPLES INSPIRANTS

- Le numéro de la revue Urbanité : [Adopter une vision renouvelée du territoire](#).
- [Le comité-conseil autochtone au parc Jean-Drapeau](#) qui veille à la réalisation de l'engagement pris pour la réconciliation dans son plan directeur 2020-2030.
- [La restitution des espaces urbains est un acte de décolonisation](#) (Amis des parcs/Park People, 2022).
- La vision de Parcs Canada : [La voie du changement : favoriser une culture de réconciliation au sein de Parcs Canada](#) et [l'ébauche de la Politique sur les parcs urbains nationaux](#).
- Un [point de vue](#) sur le financement de Parcs Canada d'un réseau de parcs nationaux urbains dont un pilier est la réconciliation ainsi que des exemples canadiens inspirants.
- [La Politique sur la pratique de l'urbanisme et la réconciliation](#) de l'Institut canadien des urbanistes.
- [Entente de partenariat entre la Réserve naturelle Gault de l'Université McGill et le Grand Conseil de la Nation Waban-Aki](#).
- [La démarche de réconciliation du High Park Nature Centre à Toronto](#) (en anglais).
- [Initiatives de réconciliation du Conseil des parcs de Vancouver](#) (en anglais).
- [Un jardin autochtone à Cully Park à Portland sur un ancien site industriel](#) (en anglais).

Afin de vous guider à travers ce processus, vous pouvez demander l'accompagnement des [Centres d'amitié autochtones](#) ou d'autres organisations communautaires autochtones travaillant avec les personnes autochtones vivant en centres urbains.

Référez-vous à la [thématique 5.4 \(participation citoyenne\)](#) et la sous-section s'intéressant aux personnes autochtones de la *Boîte à outils* pour consulter des guides pratiques sur le sujet.

4.2 Conception des espaces verts

Favoriser la participation de la population.

La participation citoyenne est aussi encouragée dans la conception des espaces à aménager (53), une fois que la vision pour le quartier est comprise. Cette étape peut aller de la cocréation avec la population à la validation des aménagements proposés par la municipalité. Vous pouvez tester des aménagements transitoires pour en observer l'utilisation par la population et évaluer si les aménagements répondent aux besoins. De nombreux OBNL de verdissement ou de participation citoyenne ont l'expertise requise pour vous accompagner dans cette démarche.

L'acceptabilité de ces démarches pourrait être favorisée si elles sont réalisées par une instance perçue comme neutre.

Bien que, parfois, l'environnement à verdir soit dégradé, les habitants et habitantes peuvent avoir développé une relation avec ce lieu et un attachement à la nature présente (60). Il est important de comprendre ces relations existantes et de tabler sur les actifs écologiques (en dressant un inventaire de la faune et de la flore existantes) et culturels qui contribuent au sentiment d'appartenance.

Référez-vous à la [thématique 5.5 \(verdissement participatif\)](#) de la *Boîte à outils* pour consulter des guides pratiques pour approfondir le sujet.

Privilégier du mobilier accessible à tous et toutes et bannir le mobilier hostile (47).

Favorisez l'inclusion, notamment des personnes en situation d'itinérance, avec des bancs où il est possible d'adopter plusieurs positions, des bancs à des hauteurs variées, des fontaines à boire et des toilettes, etc. Ces installations bénéficieront aussi à un grand nombre de personnes.

4.3 Réalisation des travaux

Favoriser la participation citoyenne lors de la réalisation des travaux.

Les écoles, les résidences de personnes âgées du quartier et autres partenaires locaux peuvent être sollicités pour se joindre aux travaux. Que l'on pense à des plantations communautaires, à des fêtes de quartier pour lancer ou inaugurer les travaux, de nombreux OBNL de verdissement ont l'expertise requise pour vous accompagner dans cette démarche.

Référez-vous à la [thématique 5.5 \(verdissement participatif\)](#) de la *Boîte à outils* pour consulter des guides pratiques afin d'approfondir le sujet.



Légende : Plantation d'arbres au sein de la communauté à Salaberry-de-Valleyfield dans le cadre d'un projet *Sous les pavés*.

Privilégier les entreprises ainsi que les travailleuses et travailleurs locaux autant que possible (47,50). Cette intervention peut contribuer à maintenir la vitalité et l'identité du quartier.

4.4 Programmation et entretien des aménagements

Favoriser l'intendance (*stewardship*) communautaire inclusive par des personnes issues des groupes en situation de vulnérabilité (10,47,61).

L'intendance, comme des corvées de nettoyage, l'entretien des végétaux et des [bioblitz](#), est particulièrement intéressante pour les opportunités de socialisation et le développement des capacités (47). D'ailleurs, des lieux bien entretenus et fréquentés sont essentiels au sentiment de sécurité (44).

Pour favoriser la participation des personnes en situation de vulnérabilité, il est recommandé d'offrir des repas et le transport gratuit, d'inclure les familles — comptant les enfants — et de les faire participer, mais aussi de proposer des possibilités de formations et de découvertes de ressources (emploi, organismes du quartier). Il est aussi souhaitable d'être accompagné d'OBNL œuvrant avec les populations en situation de vulnérabilité.

Pour maintenir la mobilisation dans le temps, il est recommandé d'assurer un soutien pérenne pour accompagner les participants et participantes par un financement récurrent à des organismes communautaires ou des ressources dédiées de la municipalité.

EXEMPLES INSPIRANTS

- [Le programme TAPAJ](#) (Travail alternatif payé à la journée) peut être une avenue de financement intéressante pour le travail des personnes en situation de vulnérabilité sans emploi.
- Stanley Park Ecological Society à Vancouver offre des programmes intéressants :
 - [EcoStewards](#).
 - [Birding with Me: Welcoming the BIPOC Community](#).
- Programme [Green Jobs](#) à Portland.

Planifier une programmation d'activités adaptée dans les parcs pour répondre aux besoins des différents groupes de personnes en situation de vulnérabilité (53).

Ce thème devrait être abordé lors de la phase de planification et de design des espaces verts. Il s'agit alors de mettre en pratique les souhaits exprimés par la population en visant l'inclusion des groupes en situation de vulnérabilité. Il est souhaitable de penser à cette programmation également en hiver, une saison parfois oubliée.

Voir aussi la piste d'intervention *Faire place aux savoirs et expériences autochtones et créer des espaces de décolonisation et de réconciliation* (p. 16).



Légende : Des activités de plantations et d'entretien des végétaux peuvent favoriser le contact des enfants avec la nature.

Viser la résolution de conflits par une approche communautaire plutôt que par la surveillance policière pour favoriser la cohabitation dans l'espace public, l'inclusion sociale et le sentiment de sécurité (47). Différentes méthodes se sont montrées efficaces à ce niveau, comme des ateliers de sensibilisation à la communication non violente et la médiation culturelle. De plus, une programmation adaptée, un entretien et une mise à niveau réguliers des lieux sont essentiels au sentiment de sécurité ressenti dans les parcs et espaces verts.

EXEMPLES INSPIRANTS

- L'ancien [Programme Tandem à Montréal](#) avec une patrouille communautaire et un service de médiation.
- Les initiatives à cet effet des [Centres d'amitié autochtones](#).
- [Policiers RÉSO](#) à Longueuil.

4.5 Démarches transversales : évaluation, sensibilisation et communication

Évaluer la démarche et ses impacts après chacune des étapes (planification, conception, réalisation, entretien et programmation). L'évaluation permet de tirer de précieux apprentissages de la démarche et d'ajuster le tir au besoin – de l'importance de faire le point à plusieurs moments du cycle (47).

Différentes approches existent allant de [l'Évaluation d'impacts sur la santé](#) (EIS), qui se penche de façon prospective sur les manières dont les déterminants de la santé sont affectés par les politiques publiques (62), à des méthodes participatives d'effets sur la communauté. Dans tous les cas, il faut se demander : qui participe? Qui n'est pas représenté? Qui bénéficie? Qui est négativement affecté?

Si des indicateurs de succès en matière d'équité ont été élaborés lors de la phase de planification (voir piste d'intervention *Adopter des normes inclusives de démocratie participative* p. 14), ces derniers doivent être évalués pour rendre compte à la population de l'évolution de la démarche. Le comité intersectoriel sur l'équité (piste d'intervention *Arrimer les initiatives de verdissement avec le secteur de l'habitation et du transport actif et collectif* p. 10) doit aussi être impliqué ou mener la démarche.

Afin d'évaluer si les interventions visant à prévenir les déplacements ont fonctionné et si elles doivent être adaptées, le portrait démographique doit être analysé post projet à long terme (47,50). Un suivi du portrait sociodémographique peut être fait directement à partir du site de [Statistique Canada](#) ou encore du [Géoportail de santé publique du Québec](#) présentant les données du recensement mis à jour aux 4 ou 5 ans.

Il est essentiel de prévoir un budget pour ces démarches et de les confier à une instance perçue comme neutre. Par exemple, le milieu universitaire peut être sollicité pour évaluer la démarche et les effets sur les populations et émettre des recommandations pour les interventions futures (45).

Référez-vous à la [thématique 5.6 \(évaluation\)](#) de la *Boîte à outils* pour consulter des guides pratiques sur le sujet.

Viser la transparence et la diffusion proactive des informations touchant le développement des quartiers auprès de la population. Pour joindre le plus de personnes possible, les moyens de communication doivent être diversifiés, en passant par les médias traditionnels et sociaux à l'affichage public et dans les langues comprises par la population ciblée.

Sensibiliser les employés et employées de la municipalité et les partenaires (p. ex. les développeurs et les organismes œuvrant en verdissement) aux impacts de l'éco-embourgeoisement et aux possibilités qu'ils ont d'agir sur cet enjeu (47,50).

Pour terminer, vous êtes invités à continuer à verdir, mais à verdir mieux, notamment en prenant conscience des effets négatifs potentiels et en encourageant la participation de la population, en particulier celle en situation de vulnérabilité.

5 BOÎTE À OUTILS

Cette section vous propose des **guides pratiques** pour mettre en action ou approfondir certaines interventions proposées. Les thèmes sont :

- Bonnes pratiques pour prévenir les impacts négatifs de l'éco-embourgeoisement;
- Collaboration intersectorielle;
- Logement social;
- Participation citoyenne;
- Verdissement participatif;
- Évaluation.

5.1 Bonnes pratiques pour prévenir les impacts négatifs de l'éco-embourgeoisement

[Policy and planning tools for urban green justice. Fighting displacement and gentrification and improving accessibility and inclusiveness to green amenities](#) (Barcelona Laboratory for Urban Environmental Justice and Sustainability, 2021, en anglais);

[Sharing in the benefits of a greening city](#) (The CREATE Initiative, 2020, en anglais);

[Greening without Gentrification: Learning from Parks-Related Anti-Displacement Strategies Nationwide](#) (Rigolon et Christensen, en anglais).

5.2 Collaboration intersectorielle

[Outil d'appréciation des effets de l'action intersectorielle locale](#) (Chaire de recherche du Canada – Approches communautaires et inégalités de santé);

[Les outils proposés par EspaceRézo](#);

[Innovater dans l'action – Guide pratique de l'animation des réseaux locaux de services](#) (Observatoire québécois des réseaux locaux de services, 2013).

5.3 Logement social

[Planifier une offre résidentielle saine et accessible](#) de la collection OPUS de fiches synthèses du Centre de référence en environnement bâti et santé (INSPQ, 2022);

[PORTES OUVERTES : pour une sortie de crise durable en habitation](#) (Vivre en Ville, 2022);

[La gentrification des quartiers centraux et l'accès au logement : un état de la question et pistes de solution](#). Rapport remis à monsieur Réal Ménard, maire de l'arrondissement Mercier–Hochelaga-Maisonneuve. Par Guillaume Lessard, Gilles Sénécal et Pierre J. Hamel (INRS, 2017);

[Mémoire présenté au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et à la Société d'habitation du Québec – Plan d'action gouvernemental en habitation](#) (Société immobilière, Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec, 2021);

[Zonage inclusif : pratiques canadiennes et internationales](#) (SCHL, 2017) et le [zonage incitatif](#) (Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, Section X.1).

5.4 Participation citoyenne

[Boîte à outils de l'Institut du Nouveau Monde](#) (INM);

[Guide pour la planification d'une démarche de participation publique](#) (gouvernement du Québec, 2020);

[Guide de l'engagement des citoyens](#) (Institut de recherche en santé du Canada);

[L'expérience citoyenne au service de la prévention – Cadre de référence et outils de mise en œuvre pour une participation efficace de la population](#) (Direction régionale de santé publique du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, 2020);

[Recettes participatives – Cadre de référence sur la participation citoyenne](#) (Ville de Candiac, 2020);

[Documents de référence de l'AIP2 Canada](#);

[Manuel pour un engagement inclusif de la communauté](#) (C40 CITIES);

[L'urbanisme participatif : aménager la ville avec et pour ses citoyens](#) (CÉUM, 2015);

[L'urbanisme participatif](#). Fiche conseils (CÉUM);

[Développement communautaire basé sur les actifs](#) (Tamarack Institute).

5.4.1 Participation des populations en situation de vulnérabilité

Accès universel pour les personnes en situation de handicap

[Accessibilité universelle : la conception d'environnements pour tous](#) (INSPQ, 2021);

[Outils et guides en accessibilité universelle d'AlterGo](#) (p. ex. conception d'outils de communication, tenue d'événements);

[Autoformation « Mieux accueillir les personnes handicapées »](#) (Office des personnes handicapées du Québec);

[Guide d'analyse de l'expérience inclusive en parc urbain](#) (Carbonneau et Gilbert, 2018);

[Accessibility Guidelines for organizers and facilitators](#) (Centre des organismes communautaires, 2015, en anglais).

Enfants, jeunes et familles

[Lignes directrices relatives à la participation de l'enfant à la gestion des projets et des programmes de l'IBCR](#) (Bureau international des droits des enfants, 2018);

[Guide – Engager véritablement les jeunes](#) (Tamarack Institute, 2020);

[Consulter les familles – Les conditions de succès – Guide des parcs et autres espaces publics](#) (CÉUM, 2021);

[Les neuf prescriptions de base pour une participation éthique et signification des enfants](#) (Save the Children, 2021).

Genre

[ADS+ Introduction à l'analyse différenciée selon les sexes dans une perspective intersectionnelle](#) (Regroupement des groupes de femmes de la région de la Capitale-Nationale);

[Trousse d'outils pour une participation égalitaire et inclusive pour toutes les femmes – Pratiques prometteuses](#) (Concertation Montréal, 2020);

[Gender and Inclusion Toolbox: Participatory Research in Climate Change and Agriculture](#) (CGIAR Research Program on Climate Change, Agriculture and Food Security [CCAFS], CARE International and the World Agroforestry Centre, ICRAF, 2014, en anglais).

Personnes aînées

[Les outils et les guides proposés par Municipalités \(& Villes\) Amies des Aînés au Québec](#);

[La section « Penser aînés » des Guides Sports Loisirs de l'AQLM.](#)

Personnes autochtones

[Trousse d'outils pour les alliées aux luttes autochtones](#) (Réseau pour la stratégie urbaine de la communauté autochtone de Montréal);

[La réconciliation avec les peuples autochtones : une approche holistique – Guide pratique pour des municipalités inclusives au Canada et ailleurs dans le monde](#) (Commission canadienne pour l'UNESCO, 2019);

[Travailler efficacement avec les peuples autochtones – 23 pièges à éviter](#) (Indigenous Corporate Training);

[27 conseils sur des choses à dire et à faire lorsque vous travaillez efficacement avec les peuples autochtones](#) (Indigenous Corporate Training);

[Aide-mémoire sur la collaboration avec les créatrices et les créateurs autochtones](#) (Mikana).

Personnes en situation de pauvreté

[Un guide pour favoriser la participation des personnes en situation de pauvreté](#) (Collectif pour un Québec sans pauvreté);

[Inclure les personnes en situation de pauvreté et la population locale à toutes les étapes](#) (Communagir, 2020);

[Flash sur mon quartier! Trousse de facilitation – Démarche collective d'amélioration du milieu de vie](#) (Vitalité, Laboratoire de recherche sur la santé, 2022).

Personnes racisées et communautés ethnoculturelles

[Mémoire sur les obstacles et les modalités liés à la participation démocratique des citoyennes et des citoyens issu.e.s des communautés ethnoculturelles à Montréal](#) (Conseil interculturel de Montréal, 2019);

[Guide de la terminologie liée à l'équité, la diversité et l'inclusion](#) (gouvernement du Canada).

5.5 Verdissement participatif

[Aménager des îlots de fraîcheur et améliorer les espaces de vie – Guide pour les gestionnaires d'habitation](#) (Centre d'écologie urbaine de Montréal, 2013);

[Verdissement des villes avec les citoyens](#) – Fiche conseils (Centre d'écologie urbaine de Montréal);

[Boîte à outils – Planification d'un projet de verdissement participatif](#) (CREDDO 2021);

[De l'asphalte vers un milieu de vie – Guide pour la réalisation d'un projet de dévissage participatif](#) (Centre d'écologie urbaine de Montréal, 2019).

5.6 Évaluation

[Évaluation d'impact sur la santé – Guide pour les municipalités](#) (Direction de la santé publique de la Montérégie);

[Guide pour soutenir la réalisation d'évaluations d'impact sur la santé en milieu municipal](#) (INSPQ, 2021);

[Différents documents de Tamarack Institute:](#)

[Banque d'outils en évaluation](#) (Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador, 2017);

[Evaluation Guidelines for Representative Deliberative Processes](#) (OCDE 2021, en anglais);

[Evaluating Community Programs and Initiatives](#) (Community Tool Box, en anglais).

6 COMMENT CE GUIDE A ÉTÉ ÉLABORÉ

L'information présentée dans ce guide a été colligée grâce à une revue de la littérature scientifique ainsi que de rapports produits par des organisations jugées crédibles réalisée en 2022. Plus de 350 articles scientifiques ont été consultés, dont 37 ont été retenus traitant des facteurs de risque et 27 des pistes d'intervention. Plus de 500 sources issues de la littérature grise ont été triées pour en retenir 11 en lien avec les pistes d'intervention. De plus, 39 personnes représentant 23 groupes — organisations ou municipalités — ont été consultées à travers le Québec. Ces expertes et experts étaient issus du secteur municipal, d'OBNL représentant des personnes en situation de vulnérabilité, d'OBNL en verdissement, du milieu de la recherche dans différents domaines ainsi que de la santé publique (voir *Crédits et remerciements* pour plus d'information sur les expertes et experts consultés). Le guide a été relu par des membres du public cible afin d'en assurer l'applicabilité, l'accessibilité et l'utilité. La liste complète de ces derniers est disponible au début du guide, à la section *Crédits et Remerciements* (p. II).

Ce champ de recherche est relativement nouveau et toujours en développement. Les nouvelles initiatives qui comprennent des mesures de prévention et d'atténuation de l'éco-embourgeoisement ou de ses effets négatifs constituent donc des opportunités d'apprendre et de partager des pratiques prometteuses adaptées à certains contextes.

RÉFÉRENCES

1. Beaudoin M, Levasseur ME. Verdir les villes pour la santé de la population : revue de la littérature [En ligne]. Québec (ville) (Canada) : Institut national de santé publique du Québec; 2017. Disponible : <https://www.inspq.qc.ca/publications/2265>
2. Drapeau LM, Beaudoin M, Vandycke L, Brunstein M. Mesures de lutte contre les îlots de chaleur urbains : mise à jour 2021 [En ligne]. Québec (Canada) : Institut national de santé publique du Québec; 2021. Disponible : <https://www.inspq.qc.ca/publications/2839>
3. Anguelovski I, Connolly J, Brand AL. From landscapes of utopia to the margins of the green urban life. *City*. 2018;22:417–436.
4. Anguelovski I, Connolly JJT, Masip L, Pearsall H. Assessing green gentrification in historically disenfranchised neighborhoods: a longitudinal and spatial analysis of Barcelona. *Urban Geography*. 2018; 39:458–491.
5. Pearsall H. From Brown to Green? Assessing Social Vulnerability to Environmental Gentrification in New York City. *Environ Plann C Gov Policy*. 2010; 28:872–886.
6. Rigolon A, Németh J. Green gentrification or 'just green enough': Do park location, size and function affect whether a place gentrifies or not? *Urban Studies*. 2020;57:402–420.
7. Gould K, Lewis T. Green Gentrification [En ligne]. Londres (Angleterre) : Routledge; 2016. Disponible : doi:10.4324/9781315687322.
8. Dooling S. Ecological Gentrification: A Research Agenda Exploring Justice in the City. *International Journal of Urban and Regional Research*. 2009;33:621–639.
9. Tulier ME, Reid C, Mujahid MS, Allen AM. "Clear action requires clear thinking": A systematic review of gentrification and health research in the United States. *Health & Place*. 2019;59:102173.
10. Jelks NO, Jennings V, Rigolon A. Green Gentrification and Health: A Scoping Review. *IJERPH*. 2021;18:907.
11. Rigolon A, Stewart WP, Gobster PH. What predicts the demand and sale of vacant public properties? Urban greening and gentrification in Chicago. *Cities*. 2020;107.
12. Triguero-Mas M, et al. Exploring green gentrification in 28 global North cities: the role of urban parks and other types of greenspaces. *Environ. Res. Lett*. 2022;17:104035.
13. Anguelovski I, et al. Gentrification pathways and their health impacts on historically marginalized residents in Europe and North America: Global qualitative evidence from 14 cities. *Health & Place*. 2021;72:102698.
14. Cole HVS, Mehdipanah R, Gullón P, Triguero-Mas M. Breaking Down and Building Up: Gentrification, Its drivers, and Urban Health Inequality. *Curr Envir Health Rpt*. 2021;8:157–166.

15. Rice JL, Cohen DA, Long J, Jurjevich JR. Contradictions of the Climate-Friendly City: New Perspectives on Eco-Gentrification and Housing Justice. *Int. J. Urban Reg. Res.* 2020;44:145–165.
16. Benson EM, Bereitschaft B. Are LEED-ND developments catalysts of neighborhood gentrification? *International Journal of Urban Sustainable Development.* 2020;12 :73–88.
17. Ouranos. Vers l'adaptation – Synthèse des connaissances sur les changements climatiques au Québec [En ligne]. Montréal (Canada) : Ouranos;2015. Disponible : <https://www.ouranos.ca/sites/default/files/2022-12/proj-201419-synthese2015-rapportcomplet.pdf>
18. Bockarjova M, Botzen WJW, van Schie MH, Koetse MJ. Property price effects of green interventions in cities: A meta-analysis and implications for gentrification. *Environmental Science & Policy.* 2020;112:293–304.
19. Goossens C, Oosterlynck S, Bradt L. Livable streets? Green gentrification and the displacement of longtime residents in Ghent, Belgium. *Urban Geography.* 2020;41:550–572.
20. Triguero-Mas M, et al. Natural outdoor environments' health effects in gentrifying neighborhoods: Disruptive green landscapes for underprivileged neighborhood residents. *Social science & medicine* (1982). 2021;279:113964.
21. Anguelovski I, Connolly JJ. The green city and social injustice: 21 tales from North America and Europe [En ligne]. Londres (Angleterre) : Routledge; 2021. Disponible : <https://doi.org/10.4324/9781003183273>
22. Cole HVS, Triguero-Mas M, Connolly JJ, Anguelovski I. Determining the health benefits of green space: Does gentrification matter? *Health & Place.* 2019;57:1–11.
23. Collins PH. Intersectionality's Definitional Dilemmas. *Annu. Rev. Sociol.* 2015;41:1–20.
24. Kim SK, Wu L. Do the characteristics of new green space contribute to gentrification? *Urban Studies.* 2022;59:360–380.
25. Chan AY, Son JY, Bell ML. Displacement of Racially and Ethnically Minoritized Groups after the Installation of Stormwater Control Measures (i.e., Green Infrastructure): A Case Study of Washington, DC. *International journal of environmental research and public health.* 2021;18.
26. Maantay JA, Maroko AR. Brownfields to Greenfields: Environmental Justice Versus Environmental Gentrification. *International journal of environmental research and public health.* 2018;15.
27. Donovan GH, Prestemon JP, Butry DT, Kaminski AR, Monleon VJ. The politics of urban trees: Tree planting is associated with gentrification in Portland, Oregon. *Forest Policy & Economics.* 2021;124.
28. Amorim Maia AT, Calcagni F, Connolly JJ, Anguelovski I, Langemeyer J. Hidden drivers of social injustice: uncovering unequal cultural ecosystem services behind green gentrification. *Environmental Science & Policy.* 2020;112:254–263.

29. Schusler T, Krings A. Addressing environmental gentrification: Improving environmental health for children and youth without displacement [En ligne]. Chicago (États-Unis) : Loyola University School of Law Center for the Human Rights of Children; 2018. Disponible : <https://ecommons.luc.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=1019&context=chrc>
30. Johnson Gaither C. Socioecological Production of Parks in Atlanta, Georgia's Proctor Creek Watershed: Creating Ecosystem Services or Negative Externalities? *Environmental Justice* (19 394 071). 2019;12:231–241.
31. Stuhlmacher M, Kim Y, Kim JE. The role of green space in Chicago's gentrification. *Urban Forestry & Urban Greening*. 2022;71:127569.
32. Anguelovski I, et al. Green gentrification in European and North American cities. *Nat Commun*. 2022;13:3816.
33. Pearsall H, Eller, JK. Locating the green space paradox: A study of gentrification and public green space accessibility in Philadelphia, Pennsylvania. *Landscape and Urban Planning*. 2020;195:103708.
34. Shokry G, Anguelovski I, Connolly JJT, Maroko A, Pearsall H. "They Didn't See It Coming": Green Resilience Planning and Vulnerability to Future Climate Gentrification. *Housing Policy Debate*. 2022;32:211–245.
35. Braswell TH. Fresh food, new faces: community gardening as ecological gentrification in St. Louis, Missouri. *Agriculture & Human Values*. 2018;35:809–822.
36. Checker M. Wiped Out by the 'Greenwave': Environmental Gentrification and the Paradoxical Politics of Urban Sustainability. *City & Society*. 2011;23:210–229.
37. Jo Black K, Richards M. Eco-gentrification and who benefits from urban green amenities: NYC's high Line. *Landscape & Urban Planning*. 2020;204.
38. Rigolon A, Collins T. The green gentrification cycle. *Urban Studies*. 2022. doi:10.1177/00420980221114952.
39. Walks A, August M. The Factors Inhibiting Gentrification in Areas with Little Non-market Housing: Policy Lessons from the Toronto Experience. *Urban Studies* (Sage Publications, Ltd.). 2008;45:2594–2625.
40. Haase A, Koprowska K, Borgström S. Green regeneration for more justice? An analysis of the purpose, implementation, and impacts of greening policies from a justice perspective in Łódź Stare Polesie (Poland) and Leipzig's inner east (Germany). *Environmental Science & Policy*. 2022;136:726–737.
41. Rigolon A, Németh J. "We're not in the business of housing:" Environmental gentrification and the nonprofitization of green infrastructure projects. *Cities*. 2018;81:71–80.
42. Krings A, Schusler TM. Equity in sustainable development: Community responses to environmental gentrification: Equity in sustainable development. *Int J Soc Welfare*. 2020;9(4):321–334. doi:10.1111/ijsw.12425.

43. Kronenberg J, et al. The thorny path toward greening: unintended consequences, trade-offs, and constraints in green and blue infrastructure planning, implementation, and management. *E&S*. 2021;26(art36).
44. Oscilowicz E, et al. POLICY AND PLANNING TOOLS FOR URBAN GREEN JUSTICE. Fighting displacement and gentrification and improving accessibility and inclusiveness to green amenities [En ligne]. BCNUEJ; 2021. Disponible : <https://www.bcnuej.org/2021/04/08/policy-and-planning-toolkit-for-urban-green-justice/>
45. Rigolon A, Christensen J. Greening without gentrification: Learning from parks-related anti-displacement strategies nationwide [En ligne]. UCLA; 2019. Disponible : <https://www.ioes.ucla.edu/project/prads/>
46. Gregg RM, Braddock KN. Climate Change and Displacement in U.S. Communities [En ligne]. Washington (États-Unis) : EcoAdapt; 2020. Disponible : <https://www.sparcchub.org/wp-content/uploads/2020/04/Climate-Change-and-Displacement-in-U.S.-Communities.pdf>
47. Gibbons A, et al. Greening in place: Protecting communities from displacement [En ligne]. Audubon Center at Debs Park, Public Counsel, SEACA et TeamFriday; 2020. Disponible : <https://www.nnjcf.org/wp-content/uploads/2021/09/Greening-in-PLace.pdf>
48. Klein M, et al. Sharing in the benefits of a greening city. A policy toolkit to address the intersections of housing and environmental justice [En ligne]. Minnesota (États-Unis) : University of Minnesota; 2020. Disponible : https://create.umn.edu/wp-content/uploads/2020/02/sharing_in_the_benefits_of_a_greening_city_-_final_web.pdf
49. Levy DK, Comey J, Padilla S. Keeping the neighborhood affordable: A handbook of housing strategies for gentrifying areas [En ligne]. Washington (États-Unis) : The Urban Institute; 2006. Disponible : <https://www.urban.org/sites/default/files/publication/50796/411295-Keeping-the-Neighborhood-Affordable.PDF>
50. Aboelata M, Bennett R, Yañez E, Bonilla A, Akhavan N. Healthy development without displacement: realizing the vision of healthy communities for all. Prevention Institute; 2017. Disponible : https://www.preventioninstitute.org/download/pi_publication/node-field_download_files-2176-0
51. Malsin, S. Unveiling the 'Trojan Horses' of Gentrification: Studies of Legal Strategies to Combat Environmental Gentrification in Washington, D.C. and New York, N.Y. *Pace Environmental Law Review*. 2020;38:147–180.
52. Oscilowicz E, et al. Green justice through policy and practice: a call for further research into tools that foster healthy green cities for all. *Cities & Health*. 2022;1–16. doi:10.1080/23748834.2022.2072057.
53. Kerremans A. *Green for Everyone – Promoting Green Spaces and Mitigating Gentrification* [En ligne]. RESISTIRÉ; 2021. Disponible : <https://resistire-project.eu/download/factsheet-4-green-spaces-and-gentrification/?wpdmdl=4541&refresh=653bf088155091698427016>

54. Konijnendijk CC. Evidence-based guidelines for greener, healthier, more resilient neighbourhoods: Introducing the 3–30–300 rule. *Journal of Forestry Research*. 2022;34:821-830. doi:10.1007/s11676-022-01523-z
55. Wolch JR, Byrne J, Newell JP. Urban green space, public health, and environmental justice: The challenge of making cities 'just green enough'. *Landscape and urban planning*. 2014;125:234–244.
56. Newell JP, Foster A, Borgman M, Meerow S. Ecosystem services of urban agriculture and prospects for scaling up production: A study of Detroit. *Cities*. 2022;125.
57. Krings A, Copic C. Environmental Justice Organizing in a Gentrifying Community: Navigating Dilemmas of Representation, Issue Selection, and Recruitment. *Families in Society: Journal of Contemporary Social Services*. 2021;102 :154–166.
58. Lévesque C. La présence autochtone dans les villes du Québec : tendances, enjeux et actions [En ligne]. Montréal (Canada) : Alliance de recherche ODENA, Réseau de recherche et de connaissances relatives aux peuples autochtones (DIALOG) et Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec; 2016. Disponible : <https://reseaudialog.ca/wp-content/uploads/2020/05/CahierODENA-2016-01.pdf>
59. Finegan C. How Can Urban Parks Support Urban Indigenous Peoples? Exploratory Cases from Saskatoon and Portland. *aps* 9. 2021.
60. Toomey AH, et al. Place-making, place-disruption, and place protection of urban blue spaces: perceptions of waterfront planning of a polluted urban waterbody. *Local Environment*. 2021;26:1008–1025.
61. Rigolon A, et al. More than "Just Green Enough": Helping Park Professionals Achieve Equitable Greening and Limit Environmental Gentrification. *Journal of Park & Recreation Administration*. 2020;38.
62. Eisenhauer E, et al. New Directions in Environmental Justice Research at the U.S. Environmental Protection Agency: Incorporating Recognition and Capabilities Justice Through Health Impact Assessments. *Environmental Justice* (19 394 071). 2021;14 :322–331.

Centre de référence et d'expertise
en santé publique depuis 1998



www.inspq.qc.ca